VERVIERS - JUDICIAIRE

Sexe a l'école entre ados

Les choses sont-elles allées trop loin avec deux mineures d'âge ?

Quatre ans après des faits qui se sont déroulés alors qu'il était encore à l'école, un Verviétois de 23 ans se voit reprocher devant le tribunal un comportement inapproprié avec deux jeunes filles plus jeunes que lui, encore mineures à l'époque. S'il pense n'avoir rien fait de mal, il risque pourtant 20 mois de prison.

Medhi a aujourd'hui 23 ans, mais il n'avait que 19 ans lors des faits qui lui sont reprochés devant le tribunal correctionnel, soit des attouchements sur deux mineures d'âge, il y a quatre ans !

C'était lors d'une fête à l'école, en octobre 2015. Il était alors en rhéto. Lors de la pause d'un spectacle, il propose à Annette (prénom d'emprunt), 15 ans, alors élève en 3ème de s'éclipser un moment dans un coin discret. « Elle m'a rejoint volontairement. Là, on s'est embrassé, on s'est touché. Puis, elle m'a mis sa main dans mon pantalon. Mais j'ai bien vu qu'elle était mal à l'aise, et on a arrêté. C'était d'ailleurs la fin de la pause. Pour moi, je n'ai rien fait de mal. »

Ce n'est pas ce que raconte Annette, qui dit que le garçon lui a mis sa main dans son pantalon après avoir desserré sa ceinture, l'a forcée à le masturber jusqu'à éjaculation. Elle ne voulait pas et pleurait !

Une amie d'Annette a constaté l'état de mal être dans lequel elle était après ces faits. Et c'est toute l'école qui a bruissé de la rumeur selon laquelle Annette avait été forcée de sucer un garçon. Au point que la direction, alertée, a dû s'en mêler, sans qu'on sache précisément les mesures qui ont été prises.

En tout cas, elles ne devaient pas s'avérer efficaces, puisque Medhi a recommencé quelques temps plus tard, c'est du moins ce dont il est accusé. C'était toujours avec une élève de 3ème, Dany (prénom d'emprunt) 15 ans, qu'il aurait entraînée de force à quelques centaines de mètres de l'établissement, lui a caressé les fesses et l'entrejambe avant de l'obliger à caresser son sexe. « Je n'ai jamais forcé personne », affirme Medhi devant le tribunal.

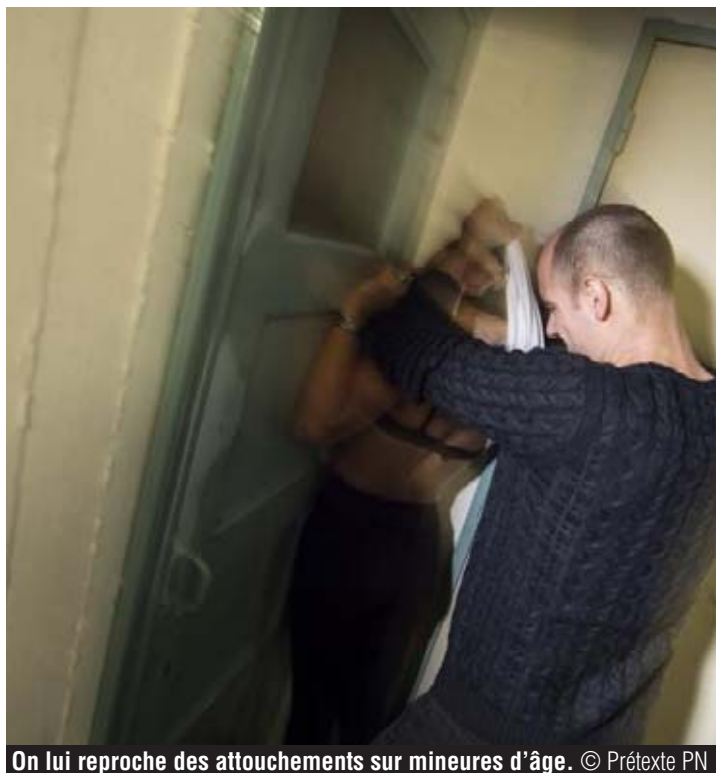

On lui reproche des attouchements sur mineures d'âge. © Prétexte PN

DEUX SCENARIOS IDENTIQUES

Ce n'est pas l'avis de Mme Herman, ministère public, pour qui la similitude entre les deux scènes, avec deux filles qui ne se connaissaient pas, interpelle. « Elles n'ont pas le profil de petites garces, pourquoi raconteraient-elles des choses pareilles ? » Et de réclamer 20 mois de prison pour Medhi.

Pour Me Paul Thomas, son avocat, la tâche est délicate. Il se risque pourtant à réclamer l'acquittement de Medhi au motif que la prévention d'attentats à la pudeur n'est pas établie. « Le comportement sexuel des jeunes a bien changé, ils vont aujourd'hui beaucoup plus loin qu'à notre époque, sans pour autant connaître la loi qui pose des limites à ces comportements. Peut-on réellement qualifier d'attentats à la pudeur des caresses entre adolescents qui se cherchent sexuellement ? Les jeunes filles y ont participé volontairement, car peut-on vraiment croire que Dany a été traînée de force sur 650 mètres, en pleine rue ? Les choses ont été sans doute un peu trop loin, plus loin en tout cas qu'elles ne le voulaient, mais peut-on pour la cause accuser Medhi d'être un affreux pédophile ? »

Jugement dans un mois.

LUC BRUNCLAIR

LIERNEUX - VANDALISME

La boîte à livre a été détruite

La boîte à livres a été totalement détruite à Lierneux. © J.C.

Il y a quelques jours, la boîte à livres située rue de la Gare à Lierneux, non loin de l'abribus, a bien souffert. Quelqu'un s'est amusé à lui arracher sa porte, laissant les livres vulnérables aux intempéries. On ne pouvait pas imaginer un pire moment alors qu'il fait des plus humide. La porte a été retrouvée derrière l'abribus.

Il ne s'agissait malheureusement que de la première vague de destruction. Car ce lundi, des Lierneusiens ont en effet découvert la boîte complètement démolie. Les six parois ont été séparées l'une de l'autre et complètement brisées. Une bonne partie des ouvrages gisait par terre.

Alors que certains accusaient la tempête sur les réseaux sociaux, Denis et Ciara semblent totalement innocents. On voit bien en effet que ces actes de vandalismes sont issus de la main de l'homme. La tempête ne dépose pas les livres sur les bancs de l'arrêt de bus, comme l'a fait remarquer une Lierneusienne sur les réseaux sociaux.

Une bien triste nouvelle pour tous les amateurs de lecture et tous les utilisateurs de la boîte à livres. Pour l'heure, on n'a aucune idée de qui a bien pu détruire ce précieux outil pédagogique. Fort heureusement, une personne a repris les ouvrages pour les faire sécher, les garder à l'abri du vent, de la pluie… et des voyous dans son atelier situé non loin.

A.R.

VERVIERS – APRÈS LA TEMPÊTE

Des tuiles chutent du toit de l'église Saint-Antoine

Le quai le long de l'église est inaccessible aux piétons. © L.M.

À cause du vent de ces derniers jours, plusieurs tuiles sont tombées du clocher de l'église Saint-Antoine, à Verviers. Par mesures de sécurité, la Ville a fait fermer, en partie, le quai longeant l'édifice, près de la Vesdre.

Plusieurs tuiles du clocher de l'édifice catholique se sont détachées ce mercredi.

« Ce sont les pompiers qui sont intervenus et qui nous ont prévenus. Il y a quand même quelques tuiles qui sont tombées. La sécurité publique ne pouvait donc plus être assurée », rapporte Maxime Degey, l'échevin des Travaux de Verviers.

Heureusement, personne ne passait par là et on ne dénombre aucun blessé.

En cause, a priori, les vents des dernières semaines. Ceux-ci auraient fragilisé certaines tuiles du clocher qui sont donc tombées ce mercredi, suite à de nouvelles bourrasques.

« Par contre, la stabilité du clocher n'est pas remise en cause », ajoute-t-il.

Si la Ville est intervenue pour sécuriser les lieux, c'est désormais à la fabrique d'église de reprendre la main afin d'effectuer les travaux nécessaires sur le toit du clocher de l'église Saint-Antoine.

En attendant, la partie du quai le long de l'église sera donc interdite au public.

L.M.

BRÈVES

Pepinster
Accident causé par une camionnette bpost

La camionnette de La Poste est déclassée. © M.F.

Ce mercredi vers midi, alors qu'elle terminait tout doucement sa tournée, une factrice a malheureusement causé un accident ce midi à Pepinster. En sortant de la rue Louis Formatin, elle n'a pas respecté le stop et a embouti une Citroën qui arrivait rue Neuve. La camionnette bpost est déclassée. Par chance, la conductrice n'a rien. «Elle est un peu choquée, mais elle va bien», nous assure-t-on auprès de bpost. Les occupants de l'autre véhicule ont eux aussi été épargnés par les blessures.

Verviers
Une Mercedes percute un arbre

Ce mardi, un accident s'est produit rue des Ormes à Lambermont. Vers 21h ce mardi, le conducteur d'une Mercedes a perdu, pour une raison inconnue, le contrôle de son véhicule et a percuté un arbre. Les airbags se sont déclenchés, le conducteur a réussi à sortir du véhicule indemne. La police a mené les contrôles d'usage et l'éthylotest s'est révélé négatif. Le véhicule n'est plus en état de circuler et a été dépanné.

20005791

Jusqu'à épuisement du stock. Les stocks par magasin étant limités, il est possible que certains articles soient épuisés prématurément. Images sont indicatives. Sous réserve d'erreurs typographiques. É.R. LIDL Belgium, Guldensporenpark 90 blok J, 9820 Merelbeke.